seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

EAU

PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités dans leurs actions de reconquête et de préservation de la qualité de la ressource en eau. Unités de traitement d'eau potable, opérations d'assainissement collectif, réduction voire suppression totale des produits phytosanitaires, actions en faveur des milieux humides... Tour d'horizon des dispositifs.



« L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général ». Article L210-1 du code de l'environnement.

Une eau propre et saine partout en Seine-et-Marne

Depuis 2006 et la signature du premier plan départemental de l'eau, le retour à une alimentation en eau conforme aux limites réglementaires pour tous les seine-et-marnais constitue une priorité absolue pour le Département et ses partenaires.

Des progrès considérables ont été réalisés puisque 95 % des Seine-et-Marnais sont aujourd'hui alimentés en eau conforme. L'objectif est d'atteindre le 100% le plus rapidement possible.

Pour reconquérir et préserver la qualité de l'eau en Seine-et-Marne, le Département et ses partenaires poursuivent quatre objectifs :

1. réduire les pollutions liées à l'assainissement des collectivités,
2. réduire l'usage des produits phytosanitaires en zone non agricole,
3. préserver les milieux humides,
4. protéger les ressources en eau potable.

La réduction des pollutions liées à l'assainissement des collectivités

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

Le Département et ses partenaires ont élaboré deux schémas départementaux d’assainissement des eaux usée s. Ces outils ont permis d'identifier, de hiérarchiser et de programmer les actions les plus urgentes à mettre en œuvre en matière d'assainissement collectif.

Dans cette optique, le Département offre aux collectivités son appui et son expertise pour mieux comprendre le s enjeux et normes complexes à appréhender.

CHIFFRES-CLÉS EN 2022

95,2 %
des Seine-et-Marnais

reçoivent une eau conforme aux limites règlementaires

64
communes seine-et-marnaises

reçoivent une eau non conforme aux limites règlementaires

96 %
des communes seine-et-marnaises

sont engagées dans la démarche de réduction de l’utilisation des produits phytosanitaires

351
communes seine-et-marnaises

sont au « 0 phyto »

La réduction de l’usage des produits phytosanitaires en zone non agricole

Une seule goutte de pesticide peut rendre impropre à la consommation des milliers de litres d'eau. Ces produits chimiques affectent l'eau souterraine, les rivières, l'eau potable, l'atmosphère et même l'air intérieur. La reconqu ête de la qualité de l’eau en Seine-et-Marne passe donc aussi par la réduction de l’usage des produits phytosani taires en zone non agricole.

Via l'association AQUI'Brie (https://www.aquibrie.fr/), le Département accompagne les collectivités (https://eau.seine-et-marne.fr/actions-aupres-des-collectivites) dans la réduction voire la suppression des recours aux produits chimiques pou r leur désherbage.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

- réunions d'information générale,
- diagnostic qualitatif et quantitatif des pratiques pour des objectifs adaptés,
- formation pour tous (élus et agents) suivie d'un protocole de réduction de l'utilisation des pesticides pour une avancée pas à pas,
- suivi annuel pour s'informer, re-planifier et valoriser les progrès effectués,
- accompagnement financier pour s'équiper en matériel alternatif, communiquer et aménager les cimetières.

Par ailleurs, depuis 2013 le Département organise et anime chaque année les trophées Zéro PHYT'Eau qui récompensent les communes n'utilisant plus aucun pesticide sur leurs espaces publics depuis au moins 2 ans.

Plus d'informations sur le site de l'eau en Seine-et-Marne (https://eau.seine-et-marne.fr/actions-aupres-des-collectivites) et le site AQUI'Brie (https://www.aquibrie.fr/).

Au total, 65 % des communes seine-et-marnaises (soit 329 communes) ont arrêté toute utilisation de pesticides grâce à l'accompagnement du Département et de l'association AQUI'Brie. Parmi elles, 155 ont obtenu le Trophée ZERO PHYT'Eau et, de ce fait, se sont engagées à maintenir l'entretien de leurs espaces sans produit phytosanitaire.

Un appui technique et financier pour préserver les milieux humides

Pour le Département, l'amélioration et la valorisation des milieux aquatiques et humides une priorité et l'un des axes du plan départemental de l'eau. Plus précisément, le Département s'engage aux côtés des acteurs de l'eau pour :

- l'entretien des cours d'eau de Seine-et-Marne,
- la restauration de leurs continuités écologiques,
- la reconquête de leur morphologie, souvent re-façonnée par l'homme,
- et la restauration des zones humides, réservoirs de biodiversité ayant un fort pouvoir d'épuration et de régulation des eaux.

A ce titre, le Département apporte un soutien technique et financier aux syndicats de rivières ou aux collectivités en charge de la gestion des milieux aquatiques et des inondations.

Protéger les ressources en eau potable

Le Département met en place des périmètres de protection des captages d'eau avec des plans d'actions,

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

apporte un soutien financier aux Collectivités qui doivent créer des usines de potabilisation de l'eau, et se mobil ise pour l'ensemble des projets dit « d'interconnexion », c'est-à-dire, de jonction entre une source potable et un li eu d'alimentation de la population.

TÉLÉCHARGER

Règlement Zéro Phyt'eau (2022) **PDF - 461.6 Ko** (/sites/default/files/media/downloads/deea-22-brochure-reglement-zerophyt-eau-web.pdf)

PUBLICATIONS



GUIDES

Guide Zéro Phyt'eau

Nul ne l'ignore à présent, une seule goutte de pesticides pollue des milliers de litres d'eau. L'eau de nos rivières, l'eau qui fait pousser nos cultures, mais aussi l'eau que nous buvons. Sur un territoire comme la Seine-et-Marne, le 1er enjeu de la suppression des produits phytosanitaires est donc la protection de la ressource en eau. La qualité de l'eau potable distribuée à tous les Seine-et-Marnais et à une partie des Franciliens en dépend.

Le Département s'est doté d'un outil commun à tous les acteurs de l'eau : le Plan départemental de l'eau, avec notamment comme objectifs la protection de la ressource et la bonne qualité de l'eau potable. C'est dans ce cadre que les équipes du Département accompagnent les communes pour les aider à améliorer la qualité de l'eau potable. Distribuée à leurs habitants, à réduire l'utilisation de pesticides sur leurs espaces publics, à entretenir les cours d'eau qui irriguent leur territoire et à trouver des solutions d'assainissement adaptées à leur situation.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

Pour participer à la sensibilisation du plus grand nombre, ce guide a été créé, et l'exposition « ZEROPHYT'Eau, l'espace vert sans pesticides » a été organisée pour présenter l'impact des produits phytosanitaires sur notre environnement et notre santé, et donner des solutions pratiques pour apprendre à s'en passer.

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 610.4 KO

Créé le: 29/06/2020
- Mis à jour le : 25/08/2020

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT